

La FFRE lance ses appels à projets de recherche 2017 :

5 appels à projets spécifiques pour une enveloppe globale de **220 000** Euros.

« Interface » : 60 K€

« Recherche fondamentale en épilepsie » : 60 K€

« Recherche clinique en épilepsie » : 60 K€

« Prix Valérie Chamailard » : 30 K€

« Prix de soutien aux pays émergents » : 10 K€

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Bernard Esambert
Vice-président,
Médecin général inspecteur
Dominique Felten
Trésorier
Pierre Donnersberg
Secrétaire général
Pr Philippe Derambure
Personnalités qualifiées
Pr Sophie Dupont
Pr Bertrand de Toffol
Pr Pierre Thomas
Membres de droit
Ministère de l'intérieur
Ministère de la santé
Ministère de la défense
Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président
Etienne Audinat
Dr Nadia Bahi-Buisson
Olivier Bertrand
Dr Catherine Chiron
Antoine Depaulis
Dr Gilles Huberfeld
Pr Philippe Kahane
Dr Marie-Christine Picot
Philippe Lory
Gaëtan Lesca
Alfonso Represa
Sylvie N'Guyen
Séverine Samson
Fiona Francis
Alain Destexhe
Maxime Guye

Directrice générale
Emmanuelle Allonneau-Roubertie

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

Appel à projets « Interface »

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie attribuera en 2017 **60 000 Euros**, pour financer ou co-financer un projet visant à appliquer à l'épilepsie des connaissances nouvelles issues d'autres disciplines (sciences humaines et sociales, physique, mathématiques, chimie...).

Ce projet doit être porté par une équipe ne travaillant pas habituellement sur l'épilepsie mais il peut impliquer une collaboration avec des épileptologues. Ce financement peut servir d'amorçage ou à apporter une preuve de concept pour l'élaboration de projets à plus large échelle. L'argent peut servir pour des frais de personnel, fonctionnement ou équipement.

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :

En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo

- Une page de garde*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée dans les 6 mois après l'annonce des lauréats.
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2017.

Chaque lauréat devra rédiger un article de vulgarisation de son projet à destination des donateurs de la FFRE, tout début septembre 2017.

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2017.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Bernard Esambert

Vice-président,

Médecin général inspecteur

Dominique Felten

Trésorier

Pierre Donnersberg

Secrétaire général

Pr Philippe Derambure

Personnalités qualifiées

Pr Sophie Dupont

Pr Bertrand de Toffol

Pr Pierre Thomas

Membres de droit

Ministère de l'intérieur

Ministère de la santé

Ministère de la défense

Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président

Etienne Audinat

Dr Nadia Bahi-Buisson

Olivier Bertrand

Dr Catherine Chiron

Antoine Depaulis

Dr Gilles Huberfeld

Pr Philippe Kahane

Dr Marie-Christine Picot

Philippe Lory

Gaëtan Lesca

Alfonso Represa

Sylvie N'Guyen

Séverine Samson

Fiona Francis

Alain Destexhe

Maxime Guye

Directrice générale

Emmanuelle Allonneau-

Roubertie

Appel à projets

« Recherche fondamentale en épilepsie »

En 2017, La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie attribuera **60 000 Euros** à un projet de recherche fondamentale sur les épilepsies.

L'argent peut servir pour des frais de personnel, fonctionnement ou équipement.

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :

En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo

- Une page de garde*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée dans les 6 mois après l'annonce des lauréats.
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2017.

Chaque lauréat devra rédiger un article de vulgarisation de son projet à destination des donateurs de la FFRE, tout début septembre 2017.

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2017.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Bernard Esambert
Vice-président,
Médecin général inspecteur
Dominique Felten
Trésorier
Pierre Donnersberg
Secrétaire général
Pr Philippe Derambure
Personnalités qualifiées
Pr Sophie Dupont
Pr Bertrand de Toffol
Pr Pierre Thomas
Membres de droit
Ministère de l'intérieur
Ministère de la santé
Ministère de la défense
Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président
Etienne Audinat
Dr Nadia Bahi-Buisson
Olivier Bertrand
Dr Catherine Chiron
Antoine Depaulis
Dr Gilles Huberfeld
Pr Philippe Kahane
Dr Marie-Christine Picot
Philippe Lory
Gaëtan Lesca
Alfonso Represa
Sylvie N'Guyen
Séverine Samson
Fiona Francis
Alain Destexhe
Maxime Guye

Directrice générale
Emmanuelle Allonneau-Roubertie

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

Appel à projets FFRE

« Recherche clinique en épilepsie »

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie attribuera en 2017 **60 000 Euros**, pour financer ou co-financer un projet de recherche clinique sur les épilepsies.

L'argent peut servir pour des frais de personnel, fonctionnement ou équipement.

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :

En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo

- Une page de garde*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée dans les 6 mois après l'annonce des lauréats.
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2017.

Chaque lauréat devra rédiger un article de vulgarisation de son projet à destination des donateurs de la FFRE, tout début septembre 2017.

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2017.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Bernard Esambert
Vice-président,
Médecin général inspecteur
Dominique Felten
Trésorier
Pierre Donnersberg
Secrétaire général
Pr Philippe Derambure
Personnalités qualifiées
Pr Sophie Dupont
Pr Bertrand de Toffol
Pr Pierre Thomas
Membres de droit
Ministère de l'intérieur
Ministère de la santé
Ministère de la défense
Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président
Etienne Audinat
Dr Nadia Bahi-Buisson
Olivier Bertrand
Dr Catherine Chiron
Antoine Depaulis
Dr Gilles Huberfeld
Pr Philippe Kahane
Dr Marie-Christine Picot
Philippe Lory
Gaëtan Lesca
Alfonso Represa
Sylvie N'Guyen
Séverine Samson
Fiona Francis
Alain Destexhe
Maxime Guye

Directrice générale
Emmanuelle Allonheu-Roubertie

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

Prix Valérie Chamailard

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie attribuera **30 000 euros**, financés par la Fondation VALERIE CHAMAILLARD, sous l'égide de la Fondation de France. Ce prix sera attribué à un jeune chercheur non statutaire (ex. fin de thèse, retour post-doc...) pour ses travaux de recherche réalisés sur l'épilepsie de l'enfant et/ou de l'adolescent.

Les fonds attribués dans le cadre de ce prix devront servir à financer la poursuite de ces travaux .

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :

En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo

- Une page de garde*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée dans les 6 mois après l'annonce des lauréats.
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2017.

Chaque lauréat devra rédiger un article de vulgarisation de son projet à destination des donateurs de la FFRE, tout début septembre 2017.

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2017.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Bernard Esambert
Vice-président,
Médecin général inspecteur
Dominique Felten
Trésorier
Pierre Donnersberg
Secrétaire général
Pr Philippe Derambure
Personnalités qualifiées
Pr Sophie Dupont
Pr Bertrand de Toffol
Pr Pierre Thomas
Membres de droit
Ministère de l'intérieur
Ministère de la santé
Ministère de la défense
Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président
Etienne Audinat
Dr Nadia Bahi-Buisson
Olivier Bertrand
Dr Catherine Chiron
Antoine Depaulis
Dr Gilles Huberfeld
Pr Philippe Kahane
Dr Marie-Christine Picot
Philippe Lory
Gaëtan Lesca
Alfonso Represa
Sylvie N'Guyen
Séverine Samson
Fiona Francis
Alain Destexhe
Maxime Guye

Directrice générale
Emmanuelle Allonheu-Roubertie

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

Prix de soutien aux pays émergents

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie décernera en 2016 un prix de **10 000 euros** pour financer :

- une aide à la formation à la recherche clinique en France des médecins hospitaliers issus des pays émergents OU
- des études cliniques ou épidémiologiques en épileptologie dans les pays émergents OU
- du matériel dédié à la recherche clinique en épileptologie dans les pays émergents.

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :

En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo

- Une page de garde*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée dans les 6 mois après l'annonce des lauréats.
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

Pour faciliter le versement de ce prix, un référent public travaillant en France est très vivement recommandé.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2017.

Chaque lauréat devra rédiger un article de vulgarisation de son projet à destination des donateurs de la FFRE, tout début septembre 2017.

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2017.

Par email : goffre@fondation-epilepsie.fr

Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Reconnue d'utilité publique par le décret du 8 Mars 1991

Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - Porte N1, 3^e étage droite
149 rue de Sèvres - 75015 Paris / tél. : 01 47 83 65 36 - fax : 01 40 61 01 44

www.fondation-epilepsie.fr / ffre@fondation-epilepsie.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Bernard Esambert
Vice-président,
Médecin général inspecteur
Dominique Felten
Trésorier
Pierre Donnersberg
Secrétaire général
Pr Philippe Derambure
Personnalités qualifiées
Pr Sophie Dupont
Pr Bertrand de Toffol
Pr Pierre Thomas
Membres de droit
Ministère de l'intérieur
Ministère de la santé
Ministère de la défense
Ministère de la recherche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président
Etienne Audinat
Dr Nadia Bahi-Buisson
Olivier Bertrand
Dr Catherine Chiron
Antoine Depaulis
Dr Gilles Huberfeld
Pr Philippe Kahane
Dr Marie-Christine Picot
Philippe Lory
Gaëtan Lesca
Alfonso Represa
Sylvie N'Guyen
Séverine Samson
Fiona Francis
Alain Destexhe
Maxime Guye

Directrice générale
Emmanuelle Allonau-Roubertie